

[Text]

Mr. Leblanc (Laurier): Your party would have quite a number of people who would qualify.

• 1035

Mr. Halliday: So would you!

Mr. Leblanc (Laurier): At this time, I mean.

Mr. Halliday: At all times, probably.

Mr. Leblanc (Laurier): Yes, we have a few. We have not as many as you have. All of the Cabinet . . .

M. Lambert (Edmonton-Ouest): C'est à peu près la même chose. Comptez les sur vos doigts.

I know it is not a partisan affair. I am not mentioning that on account of being partisan. I am just trying to digest the exact definition.

Mr. Ritchie: Mr. Chairman, I see some merit in Mr. Lambert's motion. I suppose that the actions of the Commissioners of Internal Economy have a pretty big bearing on the House in an indirect way. If they do not allocate any money, I guess it is not going to function too well.

One of the standards of the British system has been that the government of the day is in charge of the purse strings. Whether this represents an interference there, I do not know.

As I understand Mr. Lambert's idea, it would be an allocation of moneys by the government, and somewhat of a removal from the spending of that—that is, the way it was apportioned—would arise more for the House of Commons, generally or collectively, how they might use that. It would give, as I would understand it, somewhat more input by the House of Commons members who are not members of the Cabinet. I would presume that this would not in any way allow ordinary members of the House of Commons to become commissioners.

Mr. Lambert (Edmonton West): No, not at the moment.

Mr. Ritchie: And whether or not it would step in the direction of allowing the ordinary members to have a role as commissioners, I suppose it could be expanded in the future to include that. As such, it tends to appeal to me, maybe being in the Opposition. I do not think in itself it is a big matter, but it may have considerable principle in it. I certainly would like to see it seriously considered by the government.

The Chairman: Mr. Collenette.

Mr. Collenette: Mr. Chairman, the time is getting on and we have debated this at length. I think, after great consideration, I would say that the arguments put forward by Mr. Lambert are quite logical but I am not sure they are entirely proper. I understood that one of the reasons for the establishment of the Management Services Committee last year was to assist in the physical work of the House of Commons, in terms of allocating space for members and looking after the wants of members. It appears that that committee, which is entirely nonpartisan, and I am not sure who the chairman is now—has been quite effective. I would think the successful implementation of that committee has really obviated the need for any kind of change as envisioned by Mr. Lambert's motion, and for that reason I would vote against it.

[Interpretation]

M. Leblanc (Laurier): Il se trouverait dans votre parti nombre de personnes qui pourraient en faire partie.

M. Halliday: Dans le vôtre aussi!

M. Leblanc (Laurier): Je veux dire maintenant.

M. Halliday: Fort probablement tout le temps.

M. Leblanc (Laurier): En effet, nous en avons quelques-uns. Nous n'en avons néanmoins pas autant que vous. Tous les membres du Cabinet . . .

Mr. Lambert (Edmonton West): It is about the same. You can count them on your fingers.

Ce n'est pas une question de faire de la partisanerie. Et je n'ai pas soulevé la question pour afficher un parti pris. J'essayais simplement de comprendre la définition exacte.

M. Ritchie: Monsieur le président, je reconnais un certain mérite à la motion de M. Lambert. J'imagine que les actes posés par les commissaires de l'économie interne peuvent avoir une forte incidence sur la Chambre de façon indirecte. En effet, s'ils n'allouent pas les sommes nécessaires, la Chambre ne fonctionnera pas très bien.

L'une des normes du système britannique a toujours été que le gouvernement du jour tenait les cordons de la bourse. Est-ce que cela constitue de l'ingérence, je ne saurais dire.

Si j'ai bien compris l'idée de M. Lambert, c'est le gouvernement qui allouerait les crédits, ce qui donnerait lieu à une plus grande participation de la Chambre des communes quant à leur utilisation. Ainsi, si j'ai bien compris, les députés de la Chambre des communes qui ne font pas partie du Cabinet auraient leur mot à dire. A mon sens, cela ne signifie pas que de simples députés de la Chambre des communes pourraient devenir commissaires.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Non, pas à l'heure actuelle.

M. Ritchie: Qu'il s'agisse ou non d'un pas dans cette direction, je suppose qu'à l'avenir, cela pourrait toujours se faire. C'est sans doute parce que je fais partie de l'Opposition que cette motion me plaît. En soi, évidemment, ce n'est pas une question très importante, mais le principe pourrait devenir intéressant. Je serais certainement d'accord pour que le gouvernement l'étudie sérieusement.

Le président: Monsieur Collenette.

M. Collenette: Monsieur le président, le temps passe et nous discutons de cette question depuis déjà assez longtemps. Après réflexion, je dirais que les arguments mis de l'avant par M. Lambert sont très logiques, mais je ne sais au juste s'ils sont corrects. J'avais cru comprendre qu'une des raisons de la création l'an dernier du Comité de gestion et services était d'apporter une aide à l'aspect pratique des travaux de la Chambre des communes, pour ce qui est d'allouer des locaux aux députés et de leur faciliter la tâche. Il semblerait que le comité en question, qui est tout à fait indépendant je ne sais au juste qui en est le président à l'heure & actuelle—a fait un travail très efficace. Je dirais même que ce comité s'étant bien acquitté de sa tâche, il n'est vraiment pas besoin d'apporter des changements du genre proposés par la motion de M. Lambert, et c'est là pourquoi je m'y oppose.